Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

N° 2020-098

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 11 Septembre 2020, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, aux Espaces "V" Roger Lefort - Salle Jacques Brel, le 19 Septembre 2020 à 9 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : 35

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI (partie au point n° 2020-116 puis pouvoir à Mme VALLETON), M. MARAN (parti au point n° 2020-104 puis pouvoir à Mme VAUBAN, puis revenu au point n° 2020-117), Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, M. VALLETON, M. LLEDO, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG, Mme OUARET, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN (parti au point n° 2020-103 puis pouvoir à Madame YOUSSOUF), Mme BEN HADJ KHALIFA, M. SCAGNI, M. FAGUIER, Mme BENHSAINE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absent ayant donné procuration : 4

Mme KASMI	qui a donné pouvoir à M. BEAUDEAU
M. LE NEINDRE	qui a donné pouvoir à M. POURPOINT
Mme ROLAND	qui a donné pouvoir à M. FAGUIER
M. CHIROUSE	qui a donné pouvoir à Mme PHILIPPON-VERMOND

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme VERTÉ est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET : ENFANCE – AFFAIRES SCOLAIRES
Désignation des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Ecoles.
Délibération n° 2020-098

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-33,
Vu le Code de l'Education notamment ses articles L. 411-1 et D 411-1 et suivants,
Vu l'article 14 de la loi du 11 juillet 1975,
Vu le décret n° 2013-983 du 4 novembre 2013,
Vu les déclarations de candidatures,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que le Conseil des écoles maternelles et élémentaires de la Commune comprend désormais deux élus :

- le Maire de la Commune ou son représentant
- Un Conseiller Municipal ou son représentant

Considérant que le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections des parents d'élèves, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du Conseil,

Considérant qu'un Comité des parents siège également au Conseil de chaque école,

Après avis de la Réunion de la Majorité Municipale du 9 septembre 2020,

Ayant entendu son Rapporteur, Madame LE MOIL,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 6 ABSTENTIONS
PAR 33 VOIX POUR

DECIDE :

Article 1 : De prendre acte de la désignation de deux représentants par école.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

Article 2 : De désigner, outre le Maire ou son représentant comme membre de droit, un représentant titulaire et un représentant suppléant par école maternelle et élémentaire.

Maternelles :

- Henri Wallon	Mme Corinne LE MOIL, titulaire M. Gérard LE MOIL, suppléant
- Paul Langevin	M. Kéodara XOSANAVONGSA, titulaire M. Philippe LLEDO, suppléant
- Marie Laurencin	Mme Christine PERRON, titulaire M. Ton Tona KHUL, suppléant
- Saint Exupéry	M. Didier DELAMADE, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante
- Victor Hugo	Mme Graciela VACHER, titulaire Mme Caroline TEIXEIRA, suppléante
- Pasteur	Mme Monique VERTÉ, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Charlemagne	Mme Maryline VAUBAN, titulaire M. Daniel LE NEINDRE, suppléant
- Fontaine Mallet	Mme Caroline TEIXEIRA, titulaire Mme Graciela VACHER, suppléante
- Vert Galant	M. Arnaud GALIN, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Les Merisiers	M. Laurent FERNANDEZ, titulaire M. Max MARAN, suppléant
- La Pépinière	M. Gérard LE MOIL, titulaire Mme Corinne LE MOIL, suppléante

Élémentaires

- Paul Langevin	M. Robert BEAUDEAU, titulaire Mme Farida ADLANI, suppléante
- Saint Exupéry	Mme Shéhérazade KASMI, titulaire M. Didier DELAMADE, suppléant

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

- Marie Laurencin	Mme Christine PERRON, titulaire M. Ton Tona KHUL, suppléant
- Victor Hugo 1	Mme Joanna KHUL, titulaire Mme Hakima OUARET, suppléante
- Victor Hugo 2	Mme Hakima OUARET, titulaire Mme Joanna KHUL, suppléante
- Pasteur	Mme Monique VERTÉ, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Charles de Gaulle	M. Max MARAN, titulaire M. Laurent FERNANDEZ, suppléant
- Charles Péguy	Mme Nadette TROUDART, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante
- Lucie Aubrac	Mme Farida ADLANI, titulaire M. Robert BEAUDEAU, suppléant
- Jean Moulin	M. Youssef JIAR, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante
- Vert Galant 1	M. Jacques POURPOINT, titulaire Mme Marlène SOLEIL, suppléante
- Vert Galant 2	Mme Marlène SOLEIL, titulaire M. Jacques POURPOINT, suppléant
- La Pépinière	M. Gérard LE MOIL, titulaire Mme Corinne LE MOIL, Suppléante

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 19 Septembre 2020

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

MAIRIE DE VILLEPINTE (Seine-St-Denis)

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION ENFANCE – AFFAIRES SCOLAIRES

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2020-098

Conseil Municipal du 19 Septembre 2020

RAPPORTEUR : *Madame LE MOIL*

OBJET : *IV - ENFANCE-AFFAIRES SCOLAIRES*
1 - Désignation des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Ecoles.

Le décret n° 2013-983 du 4 novembre 2013 publié au Journal officiel le 6 novembre 2013 modifie la composition des conseils d'écoles.
Le nouvel article D. 411-1 du Code de l'Education précise que chaque conseil d'école comprend deux élus, à savoir :

- Le Maire ou son représentant.
- Un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal ou son représentant.

Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections des parents d'élèves, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du Conseil.

Un comité des parents siège également au Conseil de chaque école conformément à l'article 14 de la loi du 11 juillet 1975.

La Ville comprend onze écoles maternelles et treize écoles élémentaires.

Maternelles :

- Henri Wallon	Mme Corinne LE MOIL, titulaire M. Gérard LE MOIL, suppléant
- Paul Langevin	M. Kéodara XOSANAVONGSA, titulaire M. Philippe LLEDO, suppléant
- Marie Laurencin	Mme Christine PERRON, titulaire M. Ton Tona KHUL, suppléant
- Saint Exupéry	M. Didier DELAMADE, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

- Victor Hugo	Mme Graciela VACHER, titulaire Mme Caroline TEIXEIRA, suppléante
- Pasteur	Mme Monique VERTÉ, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Charlemagne	Mme Maryline VAUBAN, titulaire M. Daniel LE NEINDRE, suppléant
- Fontaine Mallet	Mme Caroline TEIXEIRA, titulaire Mme Graciela VACHER, suppléante
- Vert Galant	M. Arnaud GALIN, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Les Merisiers	M. Laurent FERNANDEZ, titulaire M. Max MARAN, suppléant
- La Pépinière	M. Gérard LE MOIL, titulaire Mme Corinne LE MOIL, suppléante

Élémentaires

- Paul Langevin	M. Robert BEAUDEAU, titulaire Mme Farida ADLANI, suppléante
- Saint Exupéry	Mme Shéhérazade KASMI, titulaire M. Didier DELAMADE, suppléant
- Marie Laurencin	Mme Christine PERRON, titulaire M. Ton Tona KHUL, suppléant
- Victor Hugo 1	Mme Joanna KHUL, titulaire Mme Hakima OUARET, suppléante
- Victor Hugo 2	Mme Hakima OUARET, titulaire Mme Joanna KHUL, suppléante
- Pasteur	Mme Monique VERTÉ, titulaire Mme Rénatha ANCHARUZ, suppléante
- Charles de Gaulle	M. Max MARAN, titulaire M. Laurent FERNANDEZ, suppléant
- Charles Péguy	Mme Nadette TROUDART, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-098-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

- Lucie Aubrac	Mme Farida ADLANI, titulaire M. Robert BEAUDEAU, suppléant
- Jean Moulin	M. Youssef JIAR, titulaire Mme Shéhérazade KASMI, suppléante
- Vert Galant 1	M. Jacques POURPOINT, titulaire Mme Marlène SOLEIL, suppléante
- Vert Galant 2	Mme Marlène SOLEIL, titulaire M. Jacques POURPOINT, suppléant
- La Pépinière	M. Gérard LE MOIL, titulaire Mme Corinne LE MOIL, Suppléante

CONCLUSION

Il vous est donc proposé de prendre acte de la désignation de deux représentants par école et de désigner, outre le Maire ou son représentant comme membre de droit, un représentant titulaire et un représentant suppléant par école maternelle et élémentaire.

Avis de la Réunion de la Majorité Municipale du 9 septembre 2020.